

NIORT, le 18 novembre 2013

RÉGIE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Dossier suivi par Serge CEAUX
Réf : 14/11/SC/CS
Tél 05-17-38-81-00 Fax 05-17-38-79-29

ASSOCIATION DES HABITANTS DE BUFVEVENT
A l'attention de Madame Emmanuelle CASCAIL

29, rue de Buffevent
79000 NIORT

Objet : Trafic rue de Buffevent – Centre de Tri

Madame la Présidente,

Votre courrier a appelé toute mon attention, et je vais répondre aux points qui concernent la compétence de collecte et de traitement des déchets exercée par les services de la CAN.

Tout d'abord, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'indiquer, la CAN n'a pas apporté de nouvelles fonctionnalités sur le site du Vallon d'Arty, à la demande de Mme le Maire de Niort. Le centre de tri, initialement prévu à cet endroit, devrait finalement être aménagé à Saint-Gelais, où la CAN est en train de procéder à l'acquisition d'un bâtiment.

Par ailleurs, si la fréquentation de la déchèterie a bien fait l'objet d'une augmentation par rapport aux années précédentes, le trafic généré (de l'ordre de 200 véhicules particuliers par jour) est sans commune mesure avec les données que vous évoquez (1 500 VL/jour).

Le centre d'enfouissement du Vallon d'Arty a été utilisé pendant des décennies par la Ville de Niort, d'abord pour le stockage des ordures ménagères. Seuls les déchets inertes y sont désormais enfouis, mais la vocation des routes de Sérigny et de Buffevent doit continuer à concerner aussi la desserte de ce site pour le traitement des déchets, même si je vous confirme qu'il n'y a pas de projet d'agrandissement de la déchèterie ou de création d'un centre de tri.

Quant aux déchets inertes, nous avons réalisé des tests pour essayer de valoriser ces matériaux. Malheureusement, leur nature est trop hétérogène (briques, terre, vitres, céramiques, faïence...) pour pouvoir procéder à leur valorisation. Il n'y a donc pas d'autre alternative dans l'immédiat que leur enfouissement. Cet enfouissement, ainsi que toutes les autres activités, sont effectuées dans le respect de la biodiversité, puisque nous avons commandité en 2012 une étude au GODS et à DSNE, qui devrait se traduire d'ici quelques mois par la mise en place d'un cheminement pédagogique sur la biodiversité, à destination des scolaires et des usagers.

Enfin, pour ce qui concerne le compostage, les essais de co-compostage en plateforme des boues de station d'épuration et des déchets verts se sont achevés durant l'été 2012, et les derniers composts évacués en février. Il est néanmoins possible que des odeurs soient générées par le compostage des seuls déchets verts, pratiqué au Vallon d'Arty depuis environ une vingtaine d'années. Les conditions météorologiques du premier semestre 2013 n'ont en effet pas été optimales pour ce processus biologique. Nous resterons vigilants pour améliorer cette pratique, et je vous remercie de nous apporter votre témoignage.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Nicole DAVID
Vice-Présidente



Copie : Madame Geneviève GAILLARD – Maire de Niort
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)